

**Liste des médecins agréés par la préfecture du Cher consultant hors commission médicale
(en cabinet privé) au 13 JUILLET 2016 :**

► Dans le Cher :

Jean-Louis CAMUS	6 passage Lévêque	18100 VIERZON	tel: 02 48 75 27 61
Maryse CLASQUIN	2 rue des Ecoles	18160 CHEZAL BENOIT	tel :09 77 96 30 27
Arnaud DE BONNEVAL	17 avenue Nationale	18340 LEVET	tel: 02 48 25 10 30
Jacques DUBREUIL	10 rue de l'église	18110 FUSSY	tel: 07 82 75 80 35
Bernard ELIZONDO	6 rue des Épinettes	18100 VIERZON	tel: 02 48 71 66 47
Jean-Marie FERRAND	2 rue du Bois au Moine	18340 PLAIMPIED-GIVAUDINS	tel: 06 09 70 23 85
Philippe JACQUIN	63 rue Anatole France	18200 ST AMAND-MONTROND	tel: 02 48 96 16 60
Jean-Marc JOUANNAUD	199 rue de Lazenay	18000 BOURGES	tel : 02 48 23 33 33 / 07 61 08 58 06
Francis LEBEGUE	113 rue de Vauvert	18000 BOURGES	tel: 02 48 21 31 32
Michel PARQUET	24 place du Marché	18200 ST AMAND-MONTROND	tel: 02 48 96 36 54
Jean-Marie RIVIERE	2 avenue de Lattre de Tassigny	18000 BOURGES	tel: 07 83 24 28 72
Viviane SIMONNET	113 rue de Vauvert	18000 BOURGES	tel: 06 21 37 14 75
Frédéric STROINSKI	7 place de la Tour	18700 AUBIGNY-SUR-NERE	tel: 02 48 58 02 74

► Hors du département :

Philippe DAGARD	4 rue du Limousin	23600 BOUSSAC	tel: 05 55 65 08 28
Guy TISSERAND	place de la Sous-Préfecture	36100 ISSOUDUN	tel:02 54 21 27 71
Mohamed BENNAGA	centre Hospitalier – 1 Bd de l'Hôpital	58033 NEVERS	tel : 03 86 93 71 25/06 81 52 19 48
Jean-Baptiste CONNAN	3 rue Ernest Renan le Banlay	58000 NEVERS	tel : 03 86 57 33 73/ 06 86 90 73 45
Paul CHENE	2 rue André Malraux	58640 VARENNES VAUZELLES	tel: 03 86 57 37 10
Claude JOUSSEAUME	24 avenue Georges Clémenceau	58240 ST PIERRE LE MOUTIER	tel: 03 86 37 40 31
Stéphane ROCHE	2C rue des Charrons	58180 MARZY	tel: 03 86 61 33 31
Gervais SAUDEMONT	16 avenue Laubespain	58150 POUILLY SUR LOIRE	tel: 03 86 39 00 48
Dominique TARDIEUX	33 rue du Général Leclerc	58220 DONZY	tel: 03 86 39 30 04

► Documents nécessaires pour la visite médicale :

- formulaire cerfa n°14880*01 : permis de conduire avis médical (faire mention du n°de téléphone portable)
- 3 photographies d'identité récentes
- le questionnaire médical

► Documents nécessaires à la préfecture du Cher pour l'établissement du permis de conduire :

- formulaire cerfa n°14948*01 référence 06 : demande de permis de conduire, format de l'Union Européenne
- 1 photographie d'identité récente
- la photocopie du permis de conduire recto-verso ou de l'arrêté de suspension
- une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité valide (carte d'identité, passeport, carte de séjour). La carte d'identité française délivrée à partir du 02/01/2014 a une validité portée à 15 ans pour les personnes majeures uniquement
- une photocopie d'un justificatif d'adresse (facture datant de moins de 3 mois d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone ou avis d'imposition ou certificat de non imposition de l'année, quittance d'assurance pour le logement, titre de propriété...)
- en cas d'hébergement : attestation de l'hébergeant datée et signée certifiant que le demandeur habite chez lui depuis plus de trois mois, copie recto-verso de sa pièce d'identité et justificatif de son domicile de moins de 3 mois

* * * * *

- Faire mention de votre n° de portable si vous souhaitez être avisé par SMS de la disponibilité de votre titre en préfecture
- Le nouveau permis de conduire vous sera remis en échange de votre ancien titre et sur présentation de votre pièce d'identité valide au guichet des permis de conduire à la préfecture après établissement.
- le questionnaire médical et les formulaires cerfa peuvent être téléchargés sur le site internet de la préfecture : www.cher.gouv.fr
- le suivi de la production et la distribution de votre permis sur : <http://permisdeconduire.ants.gouv.fr>